

Copyright Board  
Canada



Commission du droit d'auteur  
Canada

[Traduction]

[CB-CDA 2022-068]

## AVIS DE LA COMMISSION

**Dossier : Tarif 11.A de la SOCAN – Cirques, spectacles sur glace, feux d'artifice, spectacles son et lumière et événements similaires; spectacles d'humoristes et spectacles de magiciens (2023-2025)**

23 décembre 2022

[1] La Commission est maintenant prête à conclure sa procédure d'audience par écrit dans le but d'examiner le tarif 11.A de la SOCAN pour les années 2023 à 2025.

[2] Aux fins du calcul de la période de 12 mois prévu à l'alinéa 2a) du *Règlement prévoyant les délais concernant les affaires dont la Commission du droit d'auteur est saisie*, la Commission informe les parties que le dernier jour où elles peuvent déposer des observations écrites est le 18 janvier 2023. Si les parties choisissent de déposer des observations, celles-ci ne doivent pas inclure de nouveaux éléments de preuve.

La Secrétaire générale,  
Lara Taylor